

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 49 (1913)

**Heft:** 26

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

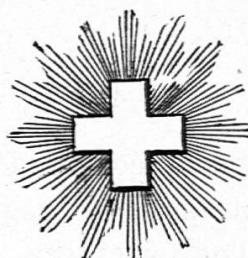
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XLIX<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 26.



LAUSANNE

28 Juin 1913

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

---

SOMMAIRE : *Le dictionnaire étymologique de M. Clédat.* — *Correspondance.* — *Chronique scolaire : Vaud, Jura Bernois.* — *Bibliographie.* PARTIE PRATIQUE : *Jeux de grammaire.* — *Leçons pour les petits.* — *Orthographe.* — *Comptabilité.* — *L'aquarium scolaire (suite).*

---

## LE DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DE M. CLÉDAT.

Le nom de Littré est universellement connu. Son œuvre immense rend des services inappréciables à l'élève, au maître, à l'homme cultivé, à l'homme qui s'instruit. Les études de langue ont pris un puissant essor. Elles ne sont plus l'apanage de l'élite purement universitaire. Ouvrez les *Annales politiques et littéraires*. Vous y rencontrez dans chaque numéro des questionnaires avec réponses sur telle ou telle particularité de langage. Sans doute, Emile Faguet, qui est chargé de renseigner le public, ne le fait pas à la manière d'un professeur de Sorbonne ; il y va à la bonne franquette et, quand une difficulté l'embarrasse, il passe légèrement dessus, laissant aux curieux le soin de s'adresser ailleurs ou de le renseigner lui-même. L'intérêt pour les choses linguistiques est éveillé, cela suffit.

Littré se proposa de faire ce que l'Académie française aurait dû faire elle-même : à côté d'un dictionnaire d'usage (aujourd'hui fort incomplet), un dictionnaire donnant l'origine des mots et d'un accueil bienveillant pour les vocables mis en circulation par la science, la littérature, la politique, etc. A un âge déjà avancé, Littré « à peu près parvenu à l'impression de la moitié de son supplément, et interrompu par une grave maladie », se demanda s'il devait poursuivre son labeur, dont il n'entrevoyait pas la fin pro-

chaine. Il s'y résolut : « Ma théorie morale, quant à l'activité, est qu'il faut travailler et entreprendre jusqu'au bout, laissant au destin le soin de décider si l'on terminera. »

Seulement, pour consulter Littré, il faut aller dans les bibliothèques, à moins de disposer de quelques centaines de francs pour faire l'acquisition de ses gros in-folio. Il est vrai que nous sommes dotés d'un dictionnaire moins encombrant, celui de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas qui, pour une trentaine de francs, donne de précieuses indications historiques selon un plan rationnel.

Voici mieux encore : un volume ordinaire de six cents pages qui coûte le prix d'un roman. Il serait injuste de ne pas mentionner, en passant, le dictionnaire étymologique de Scheler, celui de Brachet, que nous nous souvenons d'avoir vu, à l'école normale, il y a plus de trente ans, entre les mains d'un élève qui l'avait reçu en prix ; mais depuis lors, la science étymologique s'est développée et se présente à nos yeux de façon séduisante et plus conforme aux exigences de la méthode.

Nous persistons à croire que l'étude de l'histoire des mots est trop négligée. Nous devrions la faire un peu comme celle de l'histoire suisse, de l'histoire générale, de l'histoire naturelle, puisqu'il s'agit d'organismes qui se rattachent au passé et s'expliquent par celui-ci. Le latin, dont l'éducation classique est si fière, et à juste titre d'ailleurs, ne suffit pas à montrer l'air de famille. D'abord, il n'y a pas que le latin dans cette affaire, il y a aussi le grec, l'allemand, l'italien, l'espagnol, l'arabe et bien d'autres éléments disparates en apparence qui, par le jeu des comparaisons, se fondent en un tout harmonieux, la langue française. L'histoire des mots devrait faire partie des manuels où l'on enseigne l'histoire des peuples. Que seraient devenus ceux-ci sans mots ? N'est-on pas émerveillé, et en même temps enclin à la modestie, lorsqu'on se rend compte que tel vocable, que l'on croyait exclusivement français, voire exclusivement patois romand, étend ses racines aux extrémités du monde ou en tout cas plus loin qu'on le supposait. Prenons deux exemples : ceux de *chocolat* et de *bot*. La plaquette de chocolat que nous grignottons vient de la pâte d'amande du ca-

caoyer que les Espagnols cultivèrent au Mexique. De là le mot a passé avec la chose en Europe. Quant à bot, c'est le petit crapaud que les gamins chassent non seulement dans le canton de Neuchâtel, mais dans la Champagne, le Poitou, la Vendée, le Jura, le Rhône, l'Isère ; dans le canton de Vaud, c'est plutôt une petite grenouille, non parvenue encore au plein développement.

M. Léon Clédat, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, dirige, depuis de très longues années, la *Revue de philologie française et provençale*. Il est l'auteur d'une grammaire raisonnée exposant une nouvelle et substantielle méthode d'enseignement du lexique et de la syntaxe. Dans le dictionnaire qu'il vient de faire paraître chez Hachette, on voit comment les mots, classés par familles, prennent leurs divers sens. Une bonne préparation à la lecture, à la consultation de ce livre, serait certainement la *Vie des mots* d'Arsène Darmesteter, un petit volume épuisé, qui mériterait les honneurs de la réimpression, et qui donne le goût d'étudier la signification des mots. Le dictionnaire que nous annonçons développe cet esprit de recherche et permet, à tous ceux qui se proposent de rendre intéressante l'analyse d'une dictée dite orthographique, de faire à leurs élèves de précieuses leçons sur la propriété des termes. N'y a-t-il pas un repos bienfaisant en même temps qu'une heureuse acquisition pour les élèves dans cet exercice consistant, après avoir expliqué la *faute*, à scruter, comme un naturaliste, les phénomènes linguistiques de tel vocable dont l'origine et la filiation sont riches en imprévu.

Quel rapport y a-t-il entre le pis de la vache et une pâte pectorale ? Autrefois, on disait : se battre le pis ; aujourd'hui, se battre la poitrine. Le latin *fabrum*, ouvrier, se rattache au latin *fabrica*. Les deux nous donnent : fabrique, forge, Faure, Favre, Faivre, fèvre, qui ne s'est maintenu que dans orfèvre, ouvrier travaillant l'or et par extension marchand d'objets en or. Guérir et garer expriment tous deux l'idée de protéger, de protection. Dans cambrioleur s'est-on habitué à retrouver chambre : dévaliseur de chambres (*camera*) ? L'apanage est proprement une « nourriture » assurée : le mot appartient à la famille de « pain ». Et le four « banal » ? C'était le four désigné par le ban (proclamation) du seigneur pour

l'usage commun des habitants d'un village. « Banlieue » : la lieue au delà et tout autour de la ville, où les bans avaient force de loi comme dans la ville. Le « forban » est hors la loi.

Ces quelques exemples, pris entre mille, suffisent pour montrer le caractère du livre de M. Clédat. Il n'est pas rébarbatif; les mots grecs y sont transcrits en caractères latins. Plusieurs mots n'ont que des explications très sommaires. Ainsi pour dock: « hollandais dok et anglais dock. » Il n'y a pas grand inconvénient à cela, puisque le lecteur curieux ira vite consulter Littré ou Hatzfeld et lira : « Emprunté au hollandais dok, altéré d'abord en dogue, puis écrit docks sous l'influence de l'anglais dock, d'où est venu plus récemment le sens de bassins entourés de quais pour le chargement et le déchargement des navires, et bordés de magasins où on en entrepose les marchandises à mesure qu'on les débarque. »

Le dictionnaire Clédat ne se propose évidemment pas de remplacer les gros in-folio. Il va au plus pressé et par d'habiles condensations, la note personnelle de l'auteur éclatant d'ailleurs à chaque page, il permet au pédagogue de tirer un merveilleux parti de l'histoire des significations, sans lui parler de sémantique ou de phonétique — deux mots savants qui ne sont pas du langage d'un livre de vulgarisation et qu'il laisse aux lecteurs de Michel Bréal ou de l'abbé Rousselot.

L. MOGEON.

---

#### CORRESPONDANCE

Lausanne, le 16 juin 1913.

A Monsieur H. Mossier, Correspondant de l'*Educateur*

à Paris.

Monsieur,

Permettez-moi de vous faire part de quelques brèves réflexions qu'a suscitées un point de vos correspondances au sujet des instituteurs syndicalistes. Le scrupule qui vous a fait revenir sur ce sujet prouverait à lui seul combien la question est complexe et difficile. Aussi bien avouerai-je toute mon incompétence quant au fait; je voudrais seulement relever le principe auquel vous paraissiez vous rattacher pour le juger, principe que je trouve exprimé à plusieurs reprises à peu près dans les mêmes termes :

« Nos instituteurs syndicalistes prétendent décider *en lieu et place de la nation* qui leur donne ses enfants à instruire... *Il y a au-dessus d'eux la nation...* Il

leur arrive d'oublier qu'ils sont chargés d'enseigner au nom de la nation tout entière... » Et enfin, comme complément : « Au premier rang de ces devoirs, (devoirs professionnels des citoyens chargés de fonctions publiques), on a toujours mis une certaine réserve, une certaine attention à ne pas froisser l'opinion publique, à se tenir à l'écart des disputes sociales et politiques... Que deviendrons-nous, bon Dieu, si les fonctionnaires partaient en guerre pour réformer le monde?... »

« Réformer le monde » me paraît bien aussi une prétention excessive, — pour ne pas dire naïve et ridicule. Mais d'autre part, l'indifférence quant au train du monde n'est pas mise, en général, au rang des vertus de l'honnête homme et du bon citoyen. Aussi n'est-il pas facile de trouver une juste mesure entre les excès de zèle répréhensibles, l'indifférence blâmable, et la défense légitime de ses intérêts. Il y a là un problème à la fois psychologique, moral et social, dont je n'ai pas encore, pour ma part, trouvé la solution. Et le critère que vous nous proposez, — enseigner au nom de la nation, — me paraît soulever les difficultés suivantes :

1. La psychologie moderne semble reconnaître « que le prestige des systèmes tiendrait au prestige des personnalités », — ou, en termes pédagogiques, que la personnalité du maître est le facteur le plus puissant de l'influence heureuse ou néfaste qu'il exerce : D'où on ne saurait sans préjudice restreindre cette personnalité au nom d'un principe général à la fois aussi vague et d'une application aussi difficile « qu'un certain respect de l'opinion publique. »

2. On peut cependant imaginer que les rapports entre la nation et l'instituteur soient tels a) Que celui-ci reflète simplement la nation, comme un miroir passif et sans personnalité. b) Que l'instituteur représente la nation, — au sens où l'on dit que Voltaire représente l'esprit français en le réalisant au plus haut point. c) Ou que l'instituteur ne soit qu'un simple individu, — si possible élevé, — dans la nation, à égale distance du génie trop rare et de la passivité méprisable. Or, c'est ce dernier rapport qui me paraît le plus normal, vu l'extrême difficulté des deux autres. Car :

1. La nation n'est pas une entité abstraite et immuable.  
2. Elle est un tout infiniment complexe.  
3. Les facteurs qui la composent peuvent être non seulement différents, mais contradictoires.

4. La contradiction peut exister non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps. L'homme absurde est, dit-on, celui qui ne change jamais : Il n'est pas une nation qui n'ait été censée à ce critère-là.

5. En théorie, le gouvernement serait chargé « d'exprimer les volontés de la nation ». — D'aucuns ont conçu un vrai gouvernement comme gouvernant et dirigeant la nation sous la surveillance de celle-ci ; mais je m'en tiens à la première hypothèse, puisque c'est celle du correspondant de l'*Action* que vous citez en l'approvant. — En théorie, ce gouvernement refléterait donc toutes les nuances de la nation, semblables ou contradictoires.

6. Pratiquement, il n'exprime que les volontés d'une majorité ; mais celle-ci est soumise à des fluctuations, et peut se voir déplacée au profit d'une minorité

triomphant à son tour. — Sans compter que le gouvernement peut se mettre, à un moment donné, en contradiction avec la nation qu'il est censé représenter.

7. Pour « enseigner au nom de la nation tout entière », il faudrait donc : *a)* Que l'instituteur connût tous les courants divers et contradictoires dont elle est formée. *b)* Qu'il reflétât dans son enseignement ces courants multiples, au préjudice de toute unité. *c)* A moins qu'il ne s'abstrahât complètement de ces courants divers, et ne se propose d'éduquer à part lui-même, et surtout à part la vie et hors du monde, ce qui implique contradiction.

8. Au cas où l'instituteur se proposerait de prendre une moyenne entre les courants à représenter, *il ne le pourrait faire que grâce à son sens moral ou à la base de jugement qui lui est propre* ; — et nous voilà nécessairement ramenés à l'importance primordiale du facteur « personnel ».

J'ajouterais que si « la nation », ou « l'opinion publique » en cours, ou le gouvernement, se jugent blessés ou lésés, — ce qui peut arriver sans même que l'instituteur l'ait cherché ou pu prévoir, — il leur appartient de protester et d'user du droit du plus fort, — qui peut être aussi le plus sage, — pour obtenir satisfaction. Mais nation et gouvernement ne me paraissent pouvoir le faire qu'en vertu d'un principe de lutte et d'accommodation, courtoises si possible, où les belligérants défendent leurs points de vue respectifs, au nom des conséquences heureuses ou fâcheuses qu'ils entrevoient à leurs actions ou attitudes réciproques. Mais que « l'opinion publique » ou « la nation » prétendent qu'un instituteur parle « en leur nom », je répéterai que cela me paraît d'une difficulté extrême (dans le cas rarissime du génie représentatif); ou psychologiquement et pratiquement impossible (dans le cas d'une moyenne à prendre entre les éléments de la nation); ou d'une efficacité nulle et d'un effet moral désastreux (dans le cas du miroir passif).

Je souhaiterais donc qu'on laisse l'instituteur *simple individu dans la nation* ; chargé de tous les devoirs et jouissant de tous les droits d'un bon citoyen, — sauf à être un peu plus exposé de par ses rapports nombreux et journaliers avec le milieu ambiant; conscient *d'appartenir* à la nation, et de contribuer à la vie de la nation, à son essor ou même à ses défaites; libre de faire du zèle, ou de se recoqueviller dans une indifférence circonspecte, jusqu'au point où « la nation » lui crie : Halte-là! — ou bien son inspecteur : Activez! C'est dire qu'en répugnant au miroir, je considère comme un médiocre idéal celui d'être jamais « un instrument » — même admirable — aux mains de qui « saurait s'en servir ».

Veuillez excuser, Monsieur, la liberté prise de vous adresser cette lettre un peu sèche et pédante. Je vous proposerais de vous délasser de l'avoir lue comme moi de l'avoir écrite, en relisant dans Lafontaine *Le meunier, son fils et l'âne*.

J. FRIEDLI.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**VAUD. Hygiène scolaire.** — Dans un récent préavis, la Municipalité de Lausanne a demandé au Conseil communal, l'autorisation d'installer provisoirement dans l'ancien bâtiment de « l'Hospice de l'enfance » un service sanitaire des écoles

comportant: 1. Une salle d'attente et un cabinet de consultation pour M. le médecin des écoles. 2. Une clinique dentaire scolaire. 3. Des locaux de désinfection, principalement pour la vermine, avec étuve. 4. Deux chambres et une cuisine pour infirmières scolaires. 5. Une loge avec cuisine et petit appartement de concierge. 7. Deux grandes classes enfantines. 8. Une salle de jeux pour les élèves des classes. Ces mesures sanitaires font honneur aux autorités lausannoises et témoignent de leur intérêt pour la gent écolière.

\*\* **Hygiène scolaire et la peur de l'eau.** — Nous venons de parler des mesures prises par les autorités lausannoises à propos de l'hygiène scolaire. Voici à titres de renseignements le résultat d'une petite enquête, faite par un médecin dans une école française. Sur le total des enfants examinés, onze n'avaient jamais pris un bain; plus de cent cinquante n'avaient pris un bain que depuis un an; plus de quatre cents faisaient remonter leur dernier bain à deux, trois ou quatre mois! Une institutrice, ayant établi la sage coutume d'envoyer les enfants au bain une fois par semaine, la mère d'une élève lui écrivit, non sans indignation: « Ma fille n'est pas sale... On la débarbouille chaque matin, tout particulièrement le samedi, et ce n'est pas sa faute si elle a la peau brune! » Un brave paysan, à son arrivée à la caserne, interrogé sur les propriétés de l'eau, lança, avec un suggestif dédain, cette réponse magnifique: « L'eau? Peuh! c'est quelque chose qui devient noir... quand je mets les mains dedans! »

Pour remédier à cette phobie, le mieux serait d'inculquer aux jeunes générations de l'école le sens hydrothérapique, ce serait un grand pas dans le domaine de l'hygiène scolaire.

A. D.

**JURA BERNOIS. † Alexis Chapuis.** — Nous trouvons, dans *le Peuple*, une nécrologie sur Alexis Chapuis, instituteur retraité, décédé le 25 mai dernier. Alexis Chapuis était né à Bonfol en 1841. Il débutea dans l'enseignement à l'école des Cerlatez, près de Saignelégier. En 1875, il fut appelé à la deuxième classe de Bonfol et pendant trente-trois ans il remplit sa tâche à la satisfaction des parents et des autorités. Il y a trois ans qu'il se fit admettre à la retraite. « Ce fut un homme aux idées larges, doué d'un bon cœur et aimant à rendre service à chacun », dit l'article que nous résumons.

\*\* **Cours de vacances à Saint-Imier.** — Le prochain cours de vacances à Saint-Imier s'annonce bien. Les inscriptions sont nombreuses. Le cours durera de quatre à six semaines; il est placé sous la direction de M. Eglin, professeur de langues modernes.

H. GOBAT.

---

#### BIBLIOGRAPHIE

**Evénements du jour.** *Französisches Lese- und Konversationsbuch, bearbeitet von Gilbert Bloch. Bern. Verlag von A. Francke, 1913.*

Cet ouvrage est un manuel de langue française pour les écoles allemandes. Il est destiné aux écoles secondaires, aux progymnases, aux écoles réales et aux

cours complémentaires commerciaux. Il a pour but de donner de la variété à l'enseignement, d'exciter l'intérêt par la nouveauté de la matière, de fournir aux élèves des mots et des expressions se rapportant à la vie de chaque jour. Intentionnellement aucune gradation n'a été observée dans l'arrangement des 208 morceaux qui le composent; mais, comme il fallait pourtant les grouper sous des titres généraux, on a choisi, dans ce but, les noms des 25 Etats de la Confédération suisse, ce qui fait que cet ouvrage ressemble, dans sa forme extérieure, à un manuel de civisme.

L'auteur nous dit, dans la préface, qu'il a tiré grand profit des événements du jour dans son enseignement. Nous le croyons sans peine; mais nous pensons aussi qu'il aurait mieux fait de ne pas les réunir en volume. L'événement du jour n'offre d'intérêt qu'en tant qu'il est du jour; une fois collectionné dans un volume, il ressemble fort aux animaux empaillés qui garnissent les vitrines des musées ou aux plantes qui séchent dans les herbiers; il lui manque la fraîcheur et la vie. D'autre part, il ne nous semble pas que les articles de journaux, qui sont généralement composés hâtivement, soient d'excellents modèles de langue. Il ne serait pas difficile de trouver mieux, même en style usuel.

*Quelques notions élémentaires d'hygiène maternelle et infantile*, par le professeur Dr M. Muret, Lausanne. Brochure in-8, 80 centimes. Librairie Payot et Cie. Lausanne.

Cet opuscule du Dr M. Muret est le résumé des conférences données naguère à la maison du Peuple, par le savant professeur, conférences qui obtinrent un grand et légitime succès. Le sujet en est demeuré d'une extrême actualité et le restera hélas! longtemps encore. En effet, l'hygiène de la grossesse, de l'accouchement et du nouveau-né laissent encore fort à désirer dans les couches les plus nombreuses de la population urbaine et rurale et il est indispensable de prêcher la bonne parole médicale par tous les moyens, de répéter les mêmes vérités élémentaires mille fois pour qu'elles soient entendues une! La fièvre puerpérale, résultante ordinaire de l'ignorance et du défaut d'hygiène de l'accouchée et de son entourage, continuera à faucher les jeunes mères de famille tant qu'elles n'appliqueront pas rigoureusement les préceptes de l'hygiène moderne, et de même l'allaitement artificiel, les soins mal compris ou l'absence de soins, la négligence et la bêtise causeront la mort de tant de bébés.

Tout ce qui doit contribuer à la sauvegarde de la race doit être dit par la parole et par la plume et nul mieux que l'éminent praticien ne pouvait montrer le remède après avoir décrit le mal, en indiquant les immenses progrès réalisés et en combattant les vieux préjugés et les idées fausses trop répandues encore.

Le Dr Muret s'est ainsi placé au point de vue de ceux qui ne savent pas et qui désirent apprendre. Son exposé simple et clair sera compris de chacun; il fera réfléchir aux grands problèmes de la vie, à des questions qui doivent primer toutes les autres. A ce titre, cette utile brochure devrait être répandue à profusion, elle devrait se trouver entre les mains de tous les adultes des deux sexes.

---

## PARTIE PRATIQUE

### JEUX DE GRAMMAIRE

Il n'est pas rare de rencontrer, dans l'enseignement des anormaux, certains enfants qui savent déjà lire, mais qui sont complètement réfractaires à l'étude de la grammaire, même sous la forme très pratique et très intuitive sous laquelle on l'aborde à l'école primaire. J'ai inventé pour ces enfants un certain nombre de jeux de grammaire qui m'ont parfois permis d'arriver là où j'avais échoué par les méthodes ordinaires.

Je crois que ces jeux pourraient être utiles ailleurs que dans les classes spéciales ; d'abord, par le fait que la frontière entre normaux et anormaux n'est pas toujours nettement délimitée, et que, sitôt qu'on aborde des questions abstraites, il se trouve dans nombre de classes des normaux qui ont bien de la peine à y mordre. Puis, comme j'ai déjà eu l'occasion de le suggérer (*Educateur*, 4 mai 1912), dans les classes à plusieurs degrés, il y a là un moyen d'occuper les enfants qui ont les premiers terminé un travail, un moyen aussi de faire répéter à l'enfant qui n'a pas encore compris, sous une forme plus accessible, des notions imparfaitement assimilées.

#### A. Etude du nom.

I. *Classement d'espèces de noms avec images.* — J'ai eu à faire à une enfant anormale de 9 ans, très déficiente, qui, après avoir appris à lire couramment, n'avait pas assez de jugement pour faire ces exercices si simples par lesquels nous abordons l'étude du nom : classer des noms de personnes et des noms d'animaux ou des noms d'animaux et des noms de choses.

Qu'y avait-il à faire ? — Tout simplement donner à l'enfant une série d'images représentant des personnes (dame, monsieur, garçon, soldat, nègre, boulanger, etc.) mêlées avec d'autres images représentant des animaux. L'enfant met devant lui, au milieu de son banc, une règle ou tel autre objet figurant la barrière qui doit séparer les personnes des animaux, et il en effectue le classement.

II. *Même exercice, sans image.* — Une fois ce premier exercice réussi, suit un second jeu dans lequel on ne donne plus d'image, mais des *noms écrits*, sur de petites étiquettes détachées, qu'il faut classer de même façon (personnes et animaux ; animaux et choses ; personnes et choses, puis personnes, animaux et choses). Evidemment cet exercice n'a rien de nouveau au point de vue du travail intellectuel, c'est le même exercice qui figure dans nos grammaires élémentaires ; mais l'expérience m'a montré qu'il est justement très avantageux d'utiliser ce placement d'étiquettes avec ces élèves qui font notre désespoir parce qu'ils bâclent leur travail. Au lieu de leur laisser remplir leurs cahiers de fautes et de barbouillages, le classement des étiquettes constitue une sorte de brouillon ; c'est seulement quand ce brouillon aura été exécuté de façon convenable qu'on pourra donner à l'enfant son cahier et lui faire recommencer le classement par écrit, après avoir mêlé à nouveau toutes les étiquettes.

III. *Pluriel des noms, avec images.* — La même fillette dont j'ai parlé plus haut ne pouvait arriver à mettre convenablement les *s* au pluriel ; alors que tous ses

camarades y étaient parvenus sans peine, elle seule n'avait pas le jugement nécessaire pour cet acte d'abstraction élémentaire. De nouveau, j'eus recours aux images ou aux objets ; je choisis deux premières images dont l'une représentait une poule, une autre plusieurs poules ; deux autres représentant respectivement un sapin, des sapins, ou bien je fixai un bouton sur un petit carton, deux ou trois sur un autre carton. On donne à l'enfant ces objets ou ces images mêlés, et, en plus, des écrits portant les mots « poule », « poules », « sapin », « sapins », « bouton », « boutons », etc. (J'ai intentionnellement supprimé les articles afin que l'attention se porte uniquement sur l's du pluriel.) Le même jeu prête à l'exercice inverse ; on ne laisse entre les mains de l'enfant que les images, et il doit en écrire les noms, avec ou sans l's final.

L'enfant jusque-là rebelle au mystère de l's du pluriel réussit immédiatement, l'application du pluriel, avec ce jeu.

IV. *Pluriel des noms, sans images.* — Cependant je n'étais pas encore au bout de mes peines ; il se trouva que l'enfant qui savait distinguer le pluriel du singulier, quand elle avait les images, n'y voyait où plutôt n'y entendait plus rien quand elle était réduite à entendre parler d' « une table » ou « des tables ». Je lui fis alors un simple jeu d'étiquettes, inférieur au précédent au point de vue de la logique peut-être, mais encore efficace au point de vue pratique ; certaines étiquettes portaient les mots : « table », « tables », « prune », « prunes », etc., et d'autres les déterminatifs « un », « une », « des », en nombre voulu. L'enfant, après avoir aligné tous les noms, en considère attentivement les terminaisons, et, d'après elles, fait précéder chaque nom de « un », « une » ou « des ».

Lorsque nous revîmes ensuite aux exercices et aux dictées ordinaires, la question du pluriel était résolue.

#### B. **Etude du verbe.**

V. *Classement de noms et de verbes.* — Classer des étiquettes portant des noms de personnes, d'animaux et de choses, et des mots indiquant des actions : papa, maman, lave, savon, frotte, etc.

VI. *Pluriel des verbes. Emploi de il, ils, elle, elles.* — *De nouveau un jeu d'images.* — L'une représente un garçon qui joue, l'autre deux garçons qui jouent, une 3<sup>me</sup> une fillette qui joue, une 4<sup>me</sup> plusieurs fillettes qui jouent ; puis un garçon qui court, plusieurs garçons qui courent ; une dame qui tricote, deux dames qui tricotent, etc. Ici, les images sont plus difficiles à se procurer, même si l'on a déjà une belle collection de cartes postales et d'autres images, on n'y trouvera pas souvent ces différentes actions, et encore ne sont-elles pas toujours assez clairement exprimées. Aussi, pour peu que l'on soit capable d'exécuter quelques croquis, — ou que l'on ait, dans ses tenants et aboutissants quelqu'un qui en soit capable, — il est préférable de dessiner ces différentes actions.

Comme pour le jeu III, l'enfant place d'abord les écrits sous les images correspondantes, puis suivent des exercices de dictées que l'enfant se fait à lui-même : on lui donne les images seules, et il en écrit le texte.

#### C. **Etude de l'adjectif.**

VII. *Classement de noms et d'adjectifs.* — Analogue au jeu V.

VIII. *Accord de l'adjectif masculin singulier et féminin singulier.* — J'emploie des silhouettes découpées sur papier vert et collées sur autant de petit cartons séparés, et représentant des images correspondant à des noms masculins et féminins ; l'enfant, qui sait parler, nomme facilement « un arbre vert », « une pomme verte », « une feuille verte », etc. A côté des images, il a des étiquettes portant les mots : « un », « une », « vert », « verte », en nombre suffisant. En plaçant ses étiquettes, l'enfant remarque que les mots précédés de « un » sont suivis de l'adjectif « vert », et qu'à « une » correspond « verte ». On peut faire une seconde fois le même jeu avec les articles « le » et « la ». Il servira aussi de jeu d'orthographe, de dictée, — comme aussi les 3 suivants, — l'enfant n'aura que les images entre les mains et écrira « une pomme verte », etc.

IX. *Id.* — Une fois que l'enfant a saisi par l'oreille l'emploi du *e* du féminin, et l'a associé aux différents articles, je lui donne un second jeu pareil au premier, mais composé de silhouettes noires : un cheval noir, une vache noire, etc. ; cette fois il faut choisir les mots « noir » et « noire » sans être guidé par l'oreille.

X. et XI. *Masculin pluriel et féminin pluriel.* — Ces deux jeux ne sont que la répétition des deux précédents, au pluriel, c'est-à-dire que chaque carton porte 2, 3 ou plusieurs fois le même dessin. L'enfant doit placer à côté les mots «verts» « vertes » (jeu X) et « noirs », « noires » (jeu XI).

L'avantage qui me semble résulter de ces deux derniers jeux, c'est que les enfants, pour choisir l'étiquette du pluriel, cachent avec la main toutes les images sauf une, pour trouver si l'on emploie « un » ou « une » au singulier ; il se produit ainsi des souvenirs moteurs et visuels qui viennent en aide aux enfants une fois qu'on passe aux exercices écrits ordinaires.

Il n'a été question ici que de jeux pour les débutants, parce que c'est de débutants que je me suis occupée. Mais rien n'empêcherait d'appliquer ces procédés, qui excitent au plus haut point l'intérêt des enfants, à d'autres degrés de l'enseignement ; chaque maître peut les adapter aux besoins de ses élèves et de son enseignement.

A. DESCŒUDRES.

---

### LEÇONS POUR LES PETITS

#### LEÇONS DE CHOSES. **Ma boîte.**

Ma boîte est un objet d'école. Elle est rectangulaire. Ses deux parties sont le cadre et le couvercle. Ma boîte a six faces. Elle est faite de bois dur par le menuisier. Je me sers de ma boîte pour serrer mes crayons, mes plumes, ma règle et tous mes petits objets.

**VOCABULAIRE** : boîte, cadre, couvercle, face, bois, menuisier ; — crayon, plume, règle ; — rectangulaire, petit.

**DICTÉES** : I. Ma boîte est un objet d'école. Elle se compose d'un cadre et d'un couvercle. Le menuisier a fabriqué ma boîte avec du bois.

II. Jean a une plume, deux crayons et une règle. Quand les leçons sont terminées, ce bon écolier rentre ces objets dans sa boîte, afin de ne pas les égarer.

III. La boîte d'école est rectangulaire. Il y aussi des boîtes carrées, rondes ou ovales. Quelques boîtes sont petites ; d'autres sont grandes. On peut faire des boîtes avec du bois, du carton, du fer, du verre ou de la porcelaine.

GRAMMAIRE. *Les noms propres de personnes.* Exemples : L'écolier *Jean* a une jolie boîte d'école. — Le menuisier *Marc* a fabriqué cette boîte. *Jean* désigne un *seul écolier* parmi ses camarades ; *Marc* désigne, nomme *un seul menuisier* parmi les travailleurs de son espèce.

*Jean* et *Marc* sont des *noms propres*. Les *noms propres* désignent, nomment *une seule personne, un seul animal ou une seule chose d'une même espèce*.

#### La maîtresse et les écoliers. (Suite.)

*Les noms propres des écoliers.* — Les écoliers de notre classe portent chacun un nom particulier, *un nom propre*. Ce nom propre est très utile lorsque la maîtresse appelle les élèves chacun à leur tour.

Les petits garçons portent des *noms propres masculins* ; ils se nomment *André, Raymond, Paul, Pierre, Louis, Oscar, Albert, Gaston, Emile, Marcel, etc., etc.*

Les petites filles ont des *noms propres féminins* ; on les appelle *Alice, Juliette, Hélène, Marie, Marthe, Lucie, Louisa, Jeanne, Thérèse, Germaine, etc., etc.*

Outre le nom propre, qui est *un nom de baptême*, chaque enfant porte un *nom de famille*, qui est aussi le nom du père de chaque écolier et de tous les membres de sa famille.

#### ARITHMÉTIQUE : Nombres de 1 à 20. (Suite.)

1. Albert a dans sa boîte d'école 1 touche, 3 crayons, 5 plumes, 1 règle et 1 gomme. Combien cette boîte contient-elle d'objets ?
2. L'armoire de notre classe contient 4 boîtes de plumes, 3 boîtes de crayons, 2 boîtes de craie et 6 boîtes à ouvrages pour les petites filles. Combien y a-t-il de boîtes dans l'armoire ?
3. Marguerite a 8 épingle dans une boîte. Elle y place encore 9 épingle. Combien y a-t-il d'épingles dans la boîte maintenant ?
4. Notre maîtresse prend 8 crayons dans une boîte qui en contient 15. Combien reste-t-il de crayons dans la boîte ?
5. Notre classe est formée de 19 écoliers. Il y a 11 petits garçons. Combien y a-t-il de petites filles ?
6. Il y a 20 écoliers dans la classe ; la maîtresse en fait sortir 14. Combien en reste-t-il dans la salle d'école ?

ÉCRITURE : Etude de la lettre *b* ; applications.

Lettres : *b* et *B*.

Mots : *boîte, Berthe, Bertha, Benjamin, Bernard.*

Phrase : *Bonté vaut mieux que beauté.*

G. ALLAZ-ALLAZ.

### ORTHOGRAPHE.

*Degré supérieur.*

#### Ajaccio

Au fond du golfe, comme un cygne au repos enveloppé de ses ailes, Ajaccio, la ville blanche, émerge de la mer bleue, dans le cadre verdoyant ou rougeâtre des collines. Cité d'Orient qui semble surgir d'un conte, dressant sur le roc noir la masse menaçante de sa citadelle antique, poussant vers le ciel la tour de son église toute pareille à un minaret, lançant à l'assaut de la colline la phalange serrée de ses bicoques délabrées, telle apparaît, dans l'éclat transparent et doux d'une lumière immatérielle, la vieille cité gênoise, la cité blanche sur le golfe bleu.

Blottie ainsi devant l'azur des flots, au pied des hautes montagnes dont les pentes douces descendent vers la mer, abritée par elle contre tous les vents, joyeuse sous le sourire de la lumière fine, Ajaccio semble un coin du Paradis égaré dans notre pauvre monde.

(*Promenades dans le Passé*)

GASPARD VALLETTE.

**VOCABULAIRE.** — Ajaccio, le cygne, envelopper, émerger, verdoyant, l'Orient, le conte, menaçant, la citadelle, antique, le minaret, l'assaut, la phalange, la bicoque, délabré, transparent, immatériel, gênois, vieille, l'azur, le Paradis.

**Homonymes.** — *Au*, eau, os, haut, ô, oh. — *Le fond*, fond (verbe fondre), font (verbe faire). — *Le cygne*, le signe. — *L'aile*, elle, hèle (verbe héler). — *Le conte*, le comte, le compte. — *La tour*, le tour. — *Le vent*, le van. — *Le coin*, le coing.

**Synonymes.** — (Le maître indique le mot, les élèves trouvent les synonymes.) Le golfe, la baie, la crique ; le repos, la tranquillité, le calme ; enveloppé, entouré, enserré ; émerger, surgir, sortir, apparaître ; sembler, paraître ; le conte, l'histoire, le récit, la nouvelle ; dressé, debout ; la masse, le tas, la foule, la quantité ; menaçante, dangereuse, effrayante ; la citadelle, la forteresse ; antique, ancienne ; la tour, le minaret, le clocher ; l'église, le temple, la cathédrale ; l'assaut, l'attaque, la charge ; la bicoque, la mesure, la chaumière ; délabré, ruiné ; transparent, diaphane ; la cité, la ville.

**GRAMMAIRE.** *Etude du participe présent.* Copier au tableau noir la phrase suivante : « Cité d'Orient qui semble surgir d'un conte, *dressant* sur le roc noir etc... jusqu'à ...*lançant* à l'assaut de la colline la phalange serrée de ses bicoques délabrées. » Trouver les trois participes présents de cette phrase. Chercher les participes présents de tous les verbes de la dictée. Copier la règle suivante : « Le participe présent exprime l'action ; il est invariable. L'adjectif verbal exprime une qualité ; il est variable. »

PAUL CHAPUIS

### COMPTABILITÉ

#### Compte d'une maraîchère.

Madame Rose Despois, maraîchère, vous demande d'établir son compte de marché, du samedi 7 juin 1913, d'après ce qui suit :

Elle a vendu :  $5\frac{1}{2}$  douzaines d'œufs à 1 fr. 10 la douzaine et 35 œufs à 7 pour 60 centimes; 15 paquets de rhubarbe à 15 ct. le paquet; 12 paquets plantons de choux à 35 ct. les 2 paquets;  $2\frac{1}{2}$  douz. de salades à 10 ct. pièce; 18 paquets de poireaux à 5 ct. le paquet;  $1\frac{1}{2}$  kg. de groseilles à 80 ct. le kg.; des épinards pour 3 fr. 20; des carottes pour 1 fr. 30 et 25 kg. de pommes de terre à 12 ct. le kg.

Elle a acheté :  $\frac{1}{4}$  kg. beurre de table à 3 fr. 60 le kg.; 2,5 kg. beurre à fondre à 2 fr. 80 le kg.; 15 kg. sel à 20 ct. le kg.; 1,5 kg. café à 2 fr. 90 le kg. et 2 kg. sucre à 55 ct. le kg. De plus elle a payé 20 ct. pour sa place de marché et 25 ct. pour une tasse de chocolat.

NOTA : Sur certains marchés de la Suisse romande, les œufs se vendent encore *au compte*, c'est-à-dire à *tant pour 60 centimes*, (par ex.: à 6 pour 60 ou à 8 pour 60 centimes, etc.) Dans la vente *au compte* le prix est fixe, tandis que le nombre des œufs donnés pour ce prix est variable.

**Compte de marché de Madame Despois, maraîchère.**

**DÉPENSES RECETTES**

1913		F. C.	F. C.
Jeudi 7.	Vendu $5\frac{1}{2}$ douz. œufs à 1 fr. 10 la douz.	6 05	
"	35 œufs à 7 pour 60 ct.	3 —	
"	15 paquets rhubarbe à 15 ct. le paq.	2 25	
"	12 paquets choux à 35 ct. les 2 paq.	2 10	
"	$2\frac{1}{2}$ douz. salades à 10 ct. pièce.	3 —	
"	18 paquets de poireaux à 5 ct. le paq.	0 90	
"	$1\frac{1}{2}$ kg. groseilles à 80 ct. le kg.	1 20	
"	épinards et carottes 3 fr. 20 + 1 fr. 30	4 50	
"	25 kg. pommes de terre à 12 ct. le kg.	3 —	
	Acheté $\frac{1}{4}$ kg. beurre de table à 3 fr. 60 le kg.	0 90	
"	2,5 kg. beurre à fondre à 2 fr. 80	7 —	
"	15 kg. de sel à 20 ct. le kg.	3 —	
"	1,5 kg. café à 2 fr. 90 le kg.	4 35	
"	2 kg. sucre à 55 ct.	1 10	
	Payé pour place de marché	0 20	
"	pour une tasse de chocolat.	0 25	
	<i>Balance</i> : Elle rapporte à la maison	9 20	
	Sommes égales	26 —	26 —

**COMMENT ENSEIGNER LES SCIENCES A L'ÉCOLE PRIMAIRE**

**L'aquarium scolaire (Suite<sup>1</sup>).**

L'aquarium-cloche dont j'ai parlé dans un précédent article a l'avantage de pouvoir s'établir facilement et économiquement, mais il est un peu encombrant et ne se prête pas très bien à l'observation; d'autre part les animaux y paraissent déformés, en raison de sa forme ronde et de l'épaisseur inégale de ses parois.

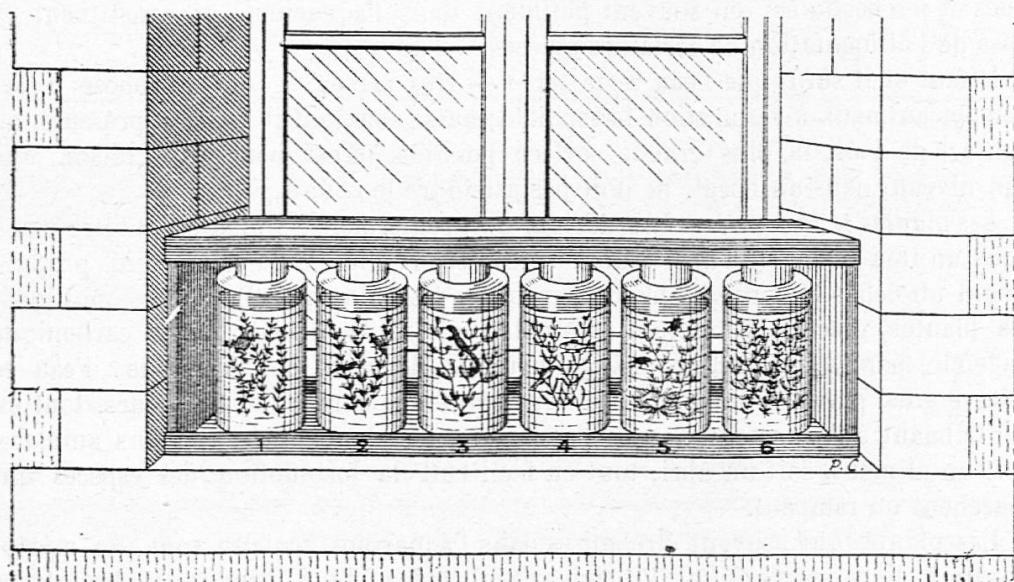
<sup>1</sup> Voir *l'Éducateur* nos 17 et 25.

On peut très avantageusement le remplacer par une de ces cuves de verre qui servent à loger les accumulateurs électriques, à la condition que les parois soient bien transparentes. (Prix de 5 à 10 fr. selon les dimensions).

Si l'on peut disposer d'une somme de 20 à 40 fr., il convient d'employer une cuve rectangulaire à monture de fer, qui pourra être placée au niveau d'une fenêtre, à l'extérieur de la classe, et se trouvera alors dans des conditions très favorables à l'observation.

Cette forme d'aquarium peut être construite par un serrurier. On lui donnera les dimensions suivantes : longueur, la largeur de la fenêtre ; hauteur 30 à 35 cm. ; épaisseur 20 à 25 cm.

*Détails de construction.* Monture en fer à U de 2,5 cm. ; montants verticaux prolongés pour former des pieds de 10 cm. environ de hauteur ; poignées en fer rond ; fond de tôle galvanisée forte ; parois latérales en verre demi-double ; tôle et vitres mastiquées avec soin (mastic additionné de minium). L'eau mise dans



(Fig. 2.) Aquarium établi sur une des fenêtres de la classe.

l'aquarium dès que les verres sont en place. Couvercle formé d'un cadre de fer à U, auquel sera soudée une toile métallique étamée ; tous les encadrements peints au minimum d'abord, puis au blanc de zinc.

On aura soin de ménager, dans un angle de l'aquarium, un trou de vidange de 3 cm. environ de diamètre, auquel sera adapté un tube de laiton affleurant le fond à l'intérieur, et le dépassant en dessous de 3 à 4 cm. Ce tube pourra être fermé par une soupape de baignoire (à laquelle on aura soudé une longue tige de laiton servant à la manœuvre), ou par un bouchon de caoutchouc à un trou, le trou étant fermé par une cheville de bois (qu'il suffira d'enlever lorsqu'on voudra renouveler l'eau).

*Petits aquariums.* Dans un grand aquarium, où tous les animaux vivent associés, la « lutte pour la vie » a pour effet de faire disparaître ceux qui sont mal

armés pour la défense, ainsi que tous les œufs (qui sont rapidement la proie des carnassiers); aussi, lorsqu'on veut étudier les diverses espèces et suivre leur évolution, il faut les isoler et mettre chacune d'elles dans un aquarium particulier.

Un vase quelconque à parois bien transparentes peut servir d'aquarium.

Pour une école, je recommande l'emploi de bocaux de 1 à 2 litres de capacité, disposés sur une fenêtre, comme l'indique la figure 2. Un même couvercle en bois peut les fermer tous, et s'opposer ainsi à l'évaporation de l'eau, à la pénétration des poussières, et à la sortie des animaux susceptibles de s'évader (tritons, sangsues, etc.).

*L'eau.* Il n'est pas nécessaire, ainsi qu'on le croit généralement, de renouveler chaque jour l'eau d'un aquarium; il est même préférable de ne pas la changer; il suffit d'enlever, de temps en temps, avec une pipette ou un siphon, les détritus qui s'accumulent sur le fond.

Renouveler l'eau, c'est produire une variation de température préjudiciable à la vie de certains animaux; c'est aussi faire disparaître les algues microscopiques et les bestioles qui souvent pullulent dans l'aquarium, et constituent la base de l'alimentation de certaines espèces.

Il faut et il suffit que l'eau reste aérée — très aérée, si l'on se propose d'élever des animaux à respiration branchiale; aussi convient-il qu'elle présente, au contact de l'air, la plus grande surface possible. (C'est pour cette raison que son niveau, dans un bocal, ne doit pas atteindre le goulot.)

*Les plantes et la lumière.* L'aquarium doit renfermer des plantes et être placé dans un lieu éclairé (à l'abri toutefois des rayons directs du soleil, qui produiraient un échauffement capable de faire périr les animaux). Dans ces conditions, les plantes, grâce à la fonction chlorophyllienne, détruisent l'acide carbonique engendré par la respiration des animaux et dégagent de l'oxygène: l'eau se trouve ainsi purifiée, et sa composition maintenue constante. D'ailleurs, tout en contribuant à l'ornementation de l'aquarium, les plantes procurent aux animaux soit un aliment, soit un abri, tout en facilitant la locomotion des espèces qui marchent ou rampent.

Les plantes qui peuvent être mises dans l'aquarium scolaire sont: le myriophyllum, le ceratophyllum, l'utricularia, l'élodea, la fontinalis, et les algues filamenteuses. De toutes ces plantes, la *fontinalis antipyretica* est une de celles qui conviennent le mieux, car elle a sur les autres l'avantage de rester bien vivante pendant l'hiver. C'est une mousse qu'on trouve fixée aux pierres, dans la plupart des ruisseaux. Il est bon de la mettre dans l'aquarium, avec la pierre sur laquelle elle a poussé. A défaut de plantes aquatiques, on peut utiliser la mousse qu'on trouve ordinairement dans les prés humides.

Il ne faut pas mettre trop de plantes dans l'aquarium, car, non seulement elles peuvent gêner l'observation, mais encore elles risquent, la nuit, de produire trop d'acide carbonique, et ainsi de nuire aux animaux. A titre d'indication, je dirai que deux tiges feuillées de 10 à 15 cm. de long suffisent pour purifier un litre d'eau.

(A suivre.)

P. CHAUDET.

LAUSANNE  
Ecole LÉMANIA  
Préparation, rapide,  
approfondie.  
BACCALAURÉATS  
Maturité

500 élèves en 4 ans  
Les plus beaux succès

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES  
Places primaires au concours.

INSTITUTEUR : Ecole de réforme des Croisettes: fr. 2500—3200 pour toutes choses. Offres au Département de Justice et Police : 28 juin.

INSTITUTRICE : Villeneuve : Ecole enfantine : fr. 700 et autres avantages légaux : 8 juillet.

  
Vêtements confectionnés  
et sur mesure  
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

 Draperies, Nouveautés pour Robes.  
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.  
Escompte 10 0/0 au comptant.

JULES CAUDERAY  
ELECTRICIEN  
Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

*L'exiger partout*

**Eau de Cure et de table sans rivale**

*Dépôts dans les principales localités.*

■ ■ HENNIEZ - LITHINÉE ■ ■



La plus pure des Eaux de source  
***Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,  
lithinée.***

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les intestins et dans la circulation.

*Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.*

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

**Spécialités** : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

*Téléphone 623. — Ascenseur.*

**Prix modestes.**

**Prix modestes.**

DANS BONNE

**FAMILLE FRANÇAISE**

on prendrait des jeunes filles désirant suivre les écoles renommées supérieures ou primaires. — Confort, piano, surveillance et bons soins assurés. — Références. — Prix modérés.

**S'adresser à Mme ROLLAND,**

**69, avenue du Léman, 69, LAUSANNE.**

**ASSURANCE VIEILLESSE**

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

# Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

## Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

**Jules RAPPA Succ.**

GENÈVE, 2, place Métropole. — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.



Recommandé par le Département de l'Instruction publique.

Nombreuses attestations à disposition.

Demandez le Catalogue général, franco.

Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.  
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.  
fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

**Demandez le Catalogue général gratis et franco.**

PIANOS DROITS

Le plus GRAND CHOIX

MUSIQUE  
HARMONIUMS  
INSTRUMENTS  
à  
CORDES  
et à  
VENT  
et  
ACCESSIONS  
GRAMOPHONES  
PHONOLAS  
ORCHESTRIONS  
INSTRUMENTS  
en tous genres  
LIBRAIRIE  
musicale  
ABONNEMENTS  
LIBRAIRIE  
théâtrale

PIANOS A QUEUE

FOETTISCH FRÈRES — (S. A.) —

Maison pour l'enseignement musical  
et  
Magasin général de Musique

A LAUSANNE, A VEVEY ET A NEUCHATEL

PRIX MODÉRÉS

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX<sup>me</sup> ANNÉE. — N° 27.

LAUSANNE, — 5 Juillet 1913.



# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REQUIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annances :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

**COMITÉ DE RÉDACTION :**

**VAUD :** A. Dumuid, instituteur, Bassins.

**JURA BENOIS :** H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

**GENÈVE :** W. Rosier, conseiller d'Etat.

**NEUCHATEL :** L. Quartier, instituteur, Boudry.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :** Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**



Instituteur zuricois cherche **PENSION** pour 4 semaines à Genève ou Lausanne ou dans les environs, où il aurait l'occasion de faire conversation. S'adresser à F. Wydler, maître secondaire à Wald (Zurich).

## A. BRELAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne . . . . .	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne. . . . .	80 "	" 1,75
Drap gris, qual. extra, large . . . . .	130 "	" 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

**Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux**

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

**10 % au corps enseignant.**

**Prix fixes, marqués en chiffres connus.**

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.



## Course d'école

Le plus joli but de promenade près de Lausanne est sûrement le **bois de Sauvabelin**, à 5 minutes du Signal, avec son **parc aux daims**, grande **vrière**, **singes**, son joli lac ; promenades en canot, magnifiques ombrages.

Le **Restaurant du lac** est toujours bien assorti en consommations de toutes espèces. Restauration chaude. **Prix spéciaux pour écoles.**

Adresser les demandes à F. SECRETAN, Restaurant du lac, Sauvabelin, Lausanne. — Téléphone 887.



## LUCERNE

**Hôtel et restaurant sans alcool**

**WALHALLA**

Theaterstrasse, 12, à 2 minutes de la gare et du débarcadère.

Se recommande au corps enseignant pour **courses d'écoles** et aux sociétés en excursion. Diner à 1 fr. 50 et 2 fr. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie etc. — Salles pour plus de 250 personnes. — Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance.

Téléphone 896.

H. 462 Lz.

E. Fröhlich, prop.

# HOTEL-RESTAURANT SANS ALCOOL

52, Rue de la Justice

## BERNE

Rue de la Justice, 52

(Sur le chemin de la Fosse aux Ours).

Recommandé aux Ecoles et Sociétés. — Repas de 40 cent. à fr. 1.20. — Chambres fr. 1.— par lit. — Demandez renseignements au gérant. H. 4853 Y.

E. HALLER.

# MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont — LAUSANNE

## VÊTEMENTS

SUR MESURE, FAÇON SOIGNÉE

## VETEMENTS

confectionnés

— COUPE PERFECTIONNÉE —

Prix marqués en chiffres connus

10% Escompte à 30 jours  
aux membres de la S. P. V.



## ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

# LIBRAIRIE PAYOT & CIE, LAUSANNE

## 60 ct. - *Le Roman Romand* - 60 ct.

Mettre à la portée de toutes les bourses

dans des volumes agréables à lire, parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus célèbres écrivains romands, tel est le but du *Roman Romand*.

Le « *Roman Romand* » publie

les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans. Chaque numéro, du prix de **60 centimes net**, contient la

**matière d'un grand roman complet.**

### Nº 1. **LA CARROCHONNE — LA MARQUISE**, par A. Bachelin.

Lucie Aubert doit à son père défunt le singulier surnom de Carrochonne. Après sept ans passés à l'étranger, elle revient chez sa grand'mère, à la ferme des Etangs, près de Bière. Comment, à Apples, elle fut en chemin et sous la plaisante accusation d'être une conspiratrice, arrêtée par un groupe de soldats réunis pour fêter le départ d'un camarade ; comment encore elle dut, en qualité de quatorzième convive, participer à un joyeux et plantureux repas militaire, en lequel elle s'éprit d'un jeune homme de Morges qu'elle finit par épouser, c'est ce que nous apprend la délicieuse nouvelle.

*La Marquise*, qui mourut vers 1850, à Saint-Blaise, après avoir nombre d'années « charponné » du crin et récuré chez les voisins, fut une marquise authentique, fille du noble duc breton de Kerkaradec, élevée dans les splendeurs de Versailles. Forcée de fuir la Révolution, abandonnée, malade, elle finit par être recueillie par le pauvre cordonnier Ingold dont elle épousa le fils Pierre, humble compagnon menuisier. C'est toute une tranche de vie que nous a servie la Bachelin, qui aurait pu intituler son émouvant récit, *Richesse et Pauvreté*, ou mieux encore, *Grandeur et Décadence*.

### Nº 2. **NOUVELLES**, par Philippe Monnier.

Philippe Monnier est un charmeur. A la finesse de l'esprit, la sûreté du goût, la délicatesse des sentiments, il joint la sincérité dans la pitié, l'ironie sans fiel, l'absence de toute pédanterie. Ces aimables qualités sont réunies dans les *Nouvelles*, dont toutes sont à citer : *Pierrot, le Colonel, Mademoiselle, le Départ, Une lettre, Justine, L'Ame morte, L'Episode, Dans le Parc, Sous le Chêne, La Nourrice, La Bonne Journée*, autant de récits qui constituent une des perles de la collection du « *Roman romand* ».

### Nº 3. **SCENES DE LA VIE SUISSE**, par Edouard Rod.

Les dix récits qui composent ce volume : *Un nid de vieilles filles, Le Miracle de Notre-Dame-des-Marches, Un Chalet en Espagne, Clarté dans la nuit, La Dernière Course de Maurice Clévoz, Croquis du temps passé, L'Etang de Givrins, Page d'amour, Foires et Revues, Catherine la boiteuse*, sont de réels petits *chefs-d'œuvre*.

Si la malice et l'ironie vont jusqu'à un comique que ne dédaignerait pas Molière lui-même dans un *Nid de vieilles filles*, où des demoiselles ayant coiffé depuis bien longtemps sainte Catherine s'unissent pour dorloter jalousement le commis de banque Trappon, rien, par contre, n'est plus émouvant que *Clarté dans la nuit*. C'est une délicieuse idylle cette histoire d'amour d'un tout jeune homme qui, atteint de cécité, a dû renoncer à ses études, et d'une jeune fille millionnaire, aveugle elle aussi ; ils finissent par s'épouser dans une union qui est bien la « *clarté dans la nuit* ». Il est impossible de lire un tel récit sans verser des larmes.